



**Procès-verbal du Comité technique spécial
de Wallis et Futuna en date du 05 octobre 2021**

Ordre du jour :
Annexe 1

Présents :
Annexe 2

Monsieur Napole POLUTELE, secrétaire général, ouvre la séance à 14h32 en adressant ses salutations aux membres du comité. Le quorum étant atteint, le secrétariat de séance est assuré par Mme Oliva PAKAINA, gestionnaire administrative du service des ressources humaines pour l'administration et par M. Marc SOULE élu du syndicat SNES/FSU. M. Le secrétaire général procède à la lecture du relevé de décision. Le point 1 et 2 ont déjà été traités, le point 3 est à l'ordre du jour et la parole est laissée à Madame Valelia GOBERT, cheffe du service de contrôle légalité concernant le point 4. Mme GOBERT indique que suite au confinement, les élections n'ont pas pu se tenir aux dates prévues (Mars 2021). Cependant, l'arrêté préfectoral n°2021-256 en date du 08 mars 2021 permet le maintien de la mandature des anciens membres jusqu'à l'organisation des prochaines élections. A ce titre et au vu des délais, les établissements ont organisé leur CA dans le respect des mesures sanitaires comme indiqué au point 5 du décret 2020-1310 en date du 29 octobre 2020 afin de faire voter le compte financier (COFI).

1) Adoption du PV du 06 juillet 2021 (annexe 3)

M. Pascal SCHROETTER, élu du syndicat SNES/FSU dénonce que des éléments et des propos partagés lors de la précédente réunion (passation du DNB en contrôle continu, le grand oral, la prime grenelle) ne figurent pas sur le PV du 06 juillet 2021.

- ✓ M. Le secrétaire général invite les représentants du SNES à transmettre les propositions de modifications du procès-verbal afin que celles-ci soient annexées au PV du 06 juillet 2021.

M. SCHROETTER demande si le projet éducatif du territoire des îles Wallis et Futuna a été retravaillé avec les chefs d'établissement.

M. POLUTELE répond que c'est en cours et qu'il est suivi directement par M. le vice-recteur et les chefs d'établissements.

L'approbation du PV du 06 juillet 2021 est reportée au prochain CTS.

2) Organisation pédagogique

➤ **Examens et concours**

Mme Siaku TALAHA, cheffe du service des examens et concours, confirme que le calendrier des examens n'est pas modifié et les aménagements qui ont été mis en place suite à la crise sanitaire sont maintenus.

Pour le baccalauréat, les convocations ont été transmises aux établissements et les sujets ont bien été réceptionnés.

L'épreuve orale quant à elle se fera par visio-conférence (1 salle au Lycée et 2 salles au VR).

M. SCHROETTER demande, si la moyenne des élèves en cours d'année en philosophie sera utilisée au BAC.

Mme TALAHA répond que oui comme indiqué sur le site du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

Concernant le DNB prévu le 7 et 8 décembre 2021, le coordonnateur en histoire géographie se déplacera à Wallis pour les corrections et l'harmonisation des notes.

M. Sosefo TUIHOUA, élu du syndicat FO, demande si les collègues en fin de séjour peuvent quitter le territoire dès la fin de l'année scolaire ou doivent-ils attendre la fin du second tour dans le cas où ils seraient suppléant ?

Mme TALAHA confirme que les enseignants en fin de séjour ne seront pas convoqués au second groupe afin de leur permettre de quitter le Territoire aux dates prévues.

M. SCHROETTER demande s'il y a un retour du ministère concernant la passation des examens en contrôle continu.

M. le secrétaire général indique que la demande a été communiquée politiquement par l'assemblée territoriale et qu'un courrier a été transmis par M. le préfet sans que nous ayons eu de retour à ce jour. La demande a également été relayée auprès du ministre de l'outre mer qui sera dès demain en Nouvelle-Calédonie. Pour le moment, nous restons sur l'épreuve d'examen.

➤ Calendrier d'affectation (annexe 4)

En l'absence de la conseillère d'orientation, M. Jean BOREL, conseiller technique du 2nd degré fait lecture du calendrier d'orientation et d'affectation 2022.

M. TUIHOUA demande quelles sont les personnes qui participent à la commission d'affectation et attire l'attention concernant l'utilisation des passerelles. Il dénonce qu'il n'y pas de réel accompagnement (1 cas en 2020 et 1 en 2021) de ces élèves et souhaite qu'un dispositif soit mis en place pour leur réussite.

M. BOREL répond que le président de cette commission est le vice-recteur ou son représentant avec les chefs d'établissements. Il confirme qu'un dispositif d'accompagnement est prévu dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle avec notamment un premier suivi par les enseignants.

M. le secrétaire général rappelle que le CAP n'a pas vocation à une continuité d'étude. Après le CAP, l'élève entre dans la vie active dans un stage ou une formation en apprentissage. Néanmoins, l'élève doit au préalable avoir un projet de manière à être mieux accompagné par son professeur. Il propose un suivi de l'élève et un dialogue avec ces professeurs avant la validation de la réorientation en commission d'affectation.

M. SCHROETTER demande si les élèves des classes de CAP sont issus de la SEGPA et quelles sont les préconisations et est-ce qu'un élève de 3^{ème} classique peut s'orienter vers un CAP ?

M. BOREL répond que les élèves de SEGPA sont prioritaires en CAP et rappelle que l'avis du conseil de classe est pris en compte en commission d'affectation.

➤ Préparation rentrée scolaire 2022

M. BOREL présente la carte des formations 2022 et informe les membres que l'option histoire des arts dispensée en 2nde générale et technologique au collège de SISIA sera supprimée l'an prochain. Les nouveautés sont précisées dans l'annexe 5.

M. SOULE demande si la section sportive au collège de FIUA restera supprimée.

M. BOREL répond que les raisons ayant conduit à sa suppression seront toujours présentes à la prochaine rentrée, une évolution sera nécessaire pour pouvoir envisager une réouverture de la section.

3. Gestion des personnels

➤ Mouvement des enseignants

M. BOREL informe les membres qu'il y a :

- 2 suppressions de poste (Arts plastiques à FIUA / Peinture et revêtement à LANO)
- 2 mutations internes
- 1 détachement
- 1 CIMM
- 4 postes gelés pour des contractuels

Par conséquent, 29 postes sont mis au mouvement pour la rentrée 2022.

Mme Denise LIKAFIA, cheffe du service des ressources humaines, rappelle la procédure concernant le mouvement des enseignants qui s'est déroulé au ministère le 24/09/21. Les enseignants qui seront mutés à la rentrée 2022 ont été avertis de la retenue de leur candidature et sont invités à réaliser leur examens médicaux en vue de l'établissement de leur arrêté d'affectation.

➤ Renouvellement et remise à disposition

Mme LIKAFIA fait le bilan des demandes de renouvellement et de remise à disposition par rapport aux 17 arrivants de février 2021 et confirme que les demandes ont toutes été suivies d'un avis favorable de la hiérarchie :

- 14 demandes de renouvellement pour un second séjour
- 1 remise à disposition au bout du premier séjour
- 1 CIMM qui n'est donc pas concerné
- 1 départ définitif au bout d'un an

Les représentants du syndicat FO demandent si dans le contexte actuel (crise sanitaire, problème desserte aérienne...) une 5^{ème} année serait possible et souhaitent avoir des informations concernant le remplacement du contractuel en ULIS au collège de VAIMOANA.

Mme LIKAFIA rappelle que conformément au décret celui-ci ne permet pas une 5^{ème} année. S'agissant du remplacement du

contractuel en ULIS, celle-ci indique que les négociations sont en cours avec la DEC.

➤ Campagne PPCR 2020-2021 et 2021-2022

Mme LIKAFIA indique que 6 enseignants étaient éligibles au rendez-vous de carrière 2020-2021. Suite à l'annulation des missions des IA-IPR, 5 d'entre eux ont accepté le dispositif mis en place par visioconférence et 1 a refusé. La liste des promouvables pour la campagne PPCR 2021-2022 ne nous a pas encore été communiquée par le ministère.

➤ Départs définitifs 2021 et nouveaux arrivants 2022

Mme LIKAFIA annonce que la circulaire pour les départs définitifs avec les annexes ont été transmises aux chefs d'établissements. Les deux dates retenues et transmises par l'agence pour les départs sont le 18 et le 20 décembre 2021.

On compte 57 départs pris en charge par le vice-rectorat (fonctionnaires et ayant droits) dont 22 personnes sur le vol du 18 et 33 sur celui du 20. Un enseignant ne s'est pas encore positionné et un départ définitif sans IFCR.

Concernant la circulaire pour les nouveaux arrivants, elle sera envoyée début novembre après confirmation de la COV des conditions d'entrée sur le Territoire en janvier 2022.

3) Plan de formation

M. le secrétaire général indique que le point a été abordé en CHSCT et que le bilan du PAF 2021 sera établi par M. ESMAEILI et transmis aux membres pour information.

M. SOULE explique que suite à la réunion qui s'est tenue à Futuna sur le plan de formation 2022, il a été décidé que :

- le stage sur la culture futunienne soit placé un mercredi après midi car cela impacte moins l'absence des collègues ;
- les stages qui n'ont pas eu lieu cette année sont reportés à l'année prochaine.

M. TUIHOUA demande qu'il y ait un formateur de formateur SST au niveau local afin de disposer en permanence d'une personne compétente dans ce domaine.

Par ailleurs, Mme KOLOKILAGI sollicite une formation pour les enseignants et le personnel qui accueillent des élèves en situation d'handicap.

✓ Cette demande légitime sera relayée à M. ESMAEILI.

4. Planning des réunions CTS

Les 3 dates proposées sont : le 22 mars 2022, le 19 juillet 2022 et le 15 novembre 2022.

5. Questions diverses

I. Pédagogie

Examens de fin d'année : Suite à la crise sanitaire en Nouvelle Calédonie, les modalités de passation des examens de fin d'année sont-elles amenées à être modifiées ? La question a déjà été traitée en réunion.

Epreuve de Sciences au DNB : Le tirage au sort pour déterminer les deux disciplines qui seront retenues pour l'épreuve de sciences au DNB 2021 a-t-il été effectué ? Mme TALAHA, indique qu'il s'agit d'un tirage national et que nous n'avons pas d'information complémentaire à ce jour.

Équipement informatique des établissements : Pourquoi malgré les annonces récurrentes et notamment lors du dernier CTS, de nombreux établissements n'ont-ils toujours pas reçu de dotation informatique ? M. Olivier BONHOMME, chef du service des systèmes informatiques, rappelle ce qui a été réalisé en 2021 : livraison de deux salles informatiques (3 avec celles de Teesi financée par le GRETA), livraison de 12 vidéo-projecteurs et commande de 41 en cours, commande et installation d'ordinateurs portables en début d'année, livraison de 120 casques pour les évaluations, de disques durs pour la sécurisation des espaces de stockage, déploiement wifi dans les établissements.

M. SOULE rappelle que sur le plan pédagogique il est demandé de travailler de plus en plus avec le numérique, c'est ce qui est préconisé par l'IA-IPR et remercie la DSI pour la salle informatique de SISIA.

M. BONHOMME explique le but à atteindre est d'équiper entièrement tous les établissements de Wallis et Futuna mais qu'il a fallu répondre à des situations d'urgence. Par ailleurs, un marché public est lancé pour pouvoir apporter une solution à cette problématique le plus rapidement possible.

M. SCHROETTER dénonce que l'équipement des salles informatiques ne sont pas égalitaires et demande quand est-ce que les autres établissements recevront la dotation informatique.

M. BONHOMME demande de bien vouloir leur accorder quelques mois et signale que l'équipe de la DSI travaille activement sur un outil de commande qui va permettre de répondre aux besoins.

M. SCHROETTER demande quel est l'échéance.

M. BONHOMME explique que les documents CCTP du marché en possession de l'administration supérieure, la notification du marché devra parvenir avant décembre et va permettre de passer la commande avant le début des vacances aux fournisseurs titulaires choisis.

M. SOULE indique que la durée de vie d'un vidéo projecteur est de 2 à 3 ans et propose de prévoir chaque année une commande de vidéo projecteur car c'est un outil indispensable.

M. Le secrétaire général indique que tous les établissements seront équipés en matériel informatique mais qu'il s'agit d'une question de temps car il y a eu un retard de la commande passée en début d'année suite à la crise sanitaire.

Site du Vice-rectorat : Pourquoi, malgré les remarques faites lors du dernier CTS, l'espace pédagogique est-il toujours aussi indigent et obsolète ?

M. BONHOMME demande que les enseignants fassent remonter leurs notes pour que le site soit remis à jour.

Un travail de saisie et de réajustement de l'espace pédagogique sera effectué en collaboration avec les professeurs.

II. Gestion du personnel

Commission d'affectation sur Wallis et Futuna : Tous les postes mis au mouvement pour la rentrée 2022 ont-ils été pourvus lors de cette commission ?

Mme LIKAFIA répond que le ministère n'a pas encore retourné le tableau des postes à pourvoir actualisé.

Renouvellement : Peut-on connaître le nombre de collègues qui ont sollicité un deuxième contrat et qui n'ont pas été renouvelés ?

La question a déjà été traitée en réunion.

Recrutement des contractuels : Quand aura lieu la commission de recrutement des contractuels pour l'année scolaire 2022 ?

M. BOREL répond que la remontée des évaluations des contractuels est attendue pour le 10 novembre 2021 et propose que la commission se tienne le 17 novembre 2021. L'heure sera communiquée ultérieurement.

PAF 2021 : Peut-on avoir un bilan du PAF 2021 ?

✓ La demande sera transmise à M. ESMAELI, COPPIC

Sortie du territoire : Pourquoi alors que la Nouvelle-Calédonie est frappée par la COVID-19 depuis le 06 mars 2021, plusieurs employés du Vice-rectorat ont-ils quitté le territoire le 11 septembre pour se rendre en Métropole alors que l'on savait que leur retour serait plus que problématique ?

La question a déjà été traitée en CHSCT.

Départs définitifs : Quels sont les dispositions logistiques prévues en fin d'année pour le retour définitif des enseignants en fin de contrat ?

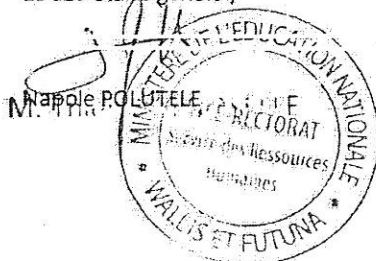
La question a déjà été traitée en réunion.

M. SOULE fait part d'une demande d'un enseignant de Futuna sur la possibilité de faire un transit de 10 jours à Paris avant de rejoindre sa nouvelle académie ?

La cheffe des ressources humaines répond que dans un premier temps celui-ci doit adresser un courrier à M. le vice-recteur et qu'une réponse lui sera faite en retour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le secrétaire général remercie l'assemblée et clôture la séance à 17h30.

Le Vice-Recteur
Le secrétaire général,



La secrétaire de séance,

Oliva PAKAINA

Le co-secrétaire,

Marc SOULE

Annexe : Proposition de modification PV du 5/10/2021 par les représentants du SNES/FSU

Pour la question diverse n°8 concernant le PAF

"Les élus du SNES signalent que dans le système pédagogique toute action doit être soumise à évaluation. Aussi, ils sont surpris qu'aucun bilan du PAF 2021 ne soit présenté au dernier CTS de l'année. Le cofpic, même s'il est absent au CTS, aurait dû communiquer le bilan du PAF 2021. Le SNES regrette le manque de consistance du PAF 2021, et l'argument du covid ne peut être invoqué pour expliquer l'offre de formation très réduite cette année. De plus, certains stages proposés, comme celui sur le grand oral, n'ont pas répondu aux attentes des professeurs. Une réflexion critique et une évaluation de l'organisation du PAF sont attendues."

Pour la question n°9 concernant les sorties du territoire

"Les élus du SNES trouvent inacceptables les départs, par le vol du 11 septembre 2021, de la conseillère d'orientation et du cofpic pour à priori des formations en métropole. Au regard de la situation sanitaire en Nouvelle Calédonie, il était évident que le retour de ces employés du vice rectorat serait problématique. Ces missions en métropole interrogent sur plusieurs points :

- Alors que les enseignants, du fait de la crise sanitaire, n'ont pu quitter le territoire de l'année et sont psychologiquement éprouvés, il est particulièrement choquant de voir partir en mission des personnels du vice rectorat qui devraient faire plus de cas de leur exemplarité.
- Alors que le cofpic prône les vertus de la visioconférence pour les formations, il est incompréhensible qu'il n'applique pas ces préceptes à sa personne.
- Il est surprenant que la conseillère d'orientation, nouvellement arrivée sur le territoire, éprouve déjà la nécessité d'une formation en métropole. Le SNES rappelle les propos d'un récent vice-recteur qui affirmait que les personnels qui étaient affectés à Wallis-et-Futuna devaient arriver en ayant faits le plein de formations au moins pour la durée de leur séjour ultramarin.
- L'absence de la conseillère d'orientation est plus que préjudiciable en cette période d'orientation, et le suivi de nos élèves risque d'en pâtir.